

Fiche technique 5

Brève histoire LGBTQIA+

Repères clefs :

28 juin 1969 : Les émeutes de Stonewall

Les émeutes de Stonewall constituent un événement fondateur de l'histoire des droits LGBTQIA+. Déclenchées à la suite d'une descente de police dans le bar Stonewall Inn à New York en 1969, elles ont provoqué une mobilisation sans précédent des personnes LGBTQIA+, notamment des lesbiennes, des gays et des personnes transgenres. Marquées par plusieurs jours d'affrontements et de désobéissance civile, elles ont favorisé l'émergence de nouvelles organisations militantes et sont aujourd'hui considérées comme l'un des principaux catalyseurs du mouvement moderne pour les droits LGBTQIA+ et des marches des fiertés.

4 août 1982 :

La loi Forni, portée notamment par Jean-Louis Forni et soutenue par Robert Badinter et Gisèle Halimi, supprime en 1982 les dispositions discriminatoires visant les relations homosexuelles en France. Cette avancée constitue une victoire pour les associations militantes. Les années suivantes sont marquées par l'épidémie de VIH/sida, qui touche particulièrement la communauté LGBTQIA+.

17 mai 1990 :

L'Organisation Mondiale de la Santé supprime l'homosexualité de la liste des maladies.

30 décembre 2004 :

La loi introduit dans tout type de contexte (en plus du travail et des lieux de biens et de services) l'homophobie comme délit et discrimination répréhensible.

6 août 2012 :

L'identité sexuelle (identité de genre) entre dans la liste des discriminations subies par les transgenres.

17 mai 2013 :

Dans un contexte de clivage social sur l'homosexualité, La Loi Taubira ouvre le mariage pour les couples du même sexe.

18 novembre 2016 :

La loi du 18 novembre 2016 a simplifié le changement de prénom et de genre à l'état civil en supprimant l'obligation de justifier sa demande par des démarches médicales. Malgré cette avancée, des personnes transgenres continuent de faire face à des obstacles administratifs et à des discriminations dans l'accès aux services publics, à l'emploi ou aux soins.

11 mars 2021 :

Le parlement européen adopte une résolution reconnaissant l'Union Européenne comme zone libre LGBTQIA+.

31 janvier 2022 :

La France interdit les thérapies de conversion sur la base de l'identité de genre et l'orientation sexuelle.

Il est nécessaire de ne pas omettre que les discriminations sont toutes étroitement liées. **Les LGBTQIA+phobies découlent fortement du sexisme.**